

Bruxelles, le 15 fevrier 1982.
Note BIO (82) 67 aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole.

432

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 15 FEVRIER 1982 (N.G. Van der Pas)

1. CEE-Japon (Klaus van der Pas)

La Commission vient d'envoyer au Conseil une Communication faisant le point de nos relations avec le Japon et esquissant la tactique a suivre en matieres commerciales. La Commission est d'avis que, meme si les mesures japonaises recentes visant l'ouverture du marche constituent un premier pas dans la bonne direction, beaucoup reste encore a faire pour realiser un meilleur equilibre. La Commission propose a cet effet de saisir la possibilite offerte par l'article 23 du GATT "dans le cas ou une partie contractante considererait qu'un avantage resultant pour elle directement ou indirectement du present Accord se trouve annule ou compromis, ou que la realisation de l'un des objectifs de l'Accord est compromise" par la faute d'une autre partie. Cet article prevoit deux phases:

- la premiere serait une consultation bilaterale avec le Japon par laquelle la Communaute expliquerait pourquoi l'acces au marche japonais a ete compromis;

- si la premiere etape restait sans resultat, la Communaute pourrait demander la reunion d'une commission ("panel") du GATT, ce qui est la procedure normale du GATT pour le reglement des litiges.

La Commission reprend egalement une proposition qu'elle avait deja faite en 1980, demandant au Japon de moderer ses exportations vers la Communaute dans les secteurs sensibles et ceci pour la duree necessaire a leur restructuration. En echange, la Communaute s'engagerait a eliminer progressivement les restrictions nationales subsistantes a l'encontre des importations japonaises dans la Communaute.

Le troisieme volet des conclusions de la Commission porte sur l'examen des possibilites de cooperation industrielle, scientifique et technologique avec le Japon, qu'il convient de poursuivre activement.

2. GATT (Klaus van der Pas)

Les echos de presse provenant de Geneve concernant une reunion preparatoire a la reunion ministerielle au sein du GATT, prevue pour le mois de novembre, donnent l'impression que la Communaute a rejete une proposition americaine visant a liberaliser le secteur des services. Il n'y a pas, en effet, question d'un refus de la part de la Communaute qui est tout-a-fait prete a envisager une negociation sur ce sujet. Celle-ci ne pourra cependant etre fructueuse que si elle est preparee soigneusement et de maniere approfondie, le secteur des services etant tres vaste et extremement complique. Aussi, la Commission est-elle d'avis que les travaux preparatoires deja en cours au sein de l'OCDE devront etre intensifies et acceleres et que cette preparation pourra aussi s'etendre au GATT. Il semble cependant premature d'envisager une negociation en bonne et due forme des la reunion ministerielle du mois de novembre.

3. DEPECHE REUTER DU 12.2.82 : EUROFER ET LA REDUCTION DES EXPORTATIONS D'ACIER VERS LES U.S.A. (W. Helin)

ATTENTION SPECIALE WASHINGTON .

Suite a cette depeche selon laquelle Eurofer envisagerait une reduction eventuelle des exportations d'acier vers les Etats-Unis, nous avons precise en salle de presse ce qui suit :

1. La Commission europeenne n'a fait aucune declaration a ce sujet. En outre, elle s'est informee aupres d'Eurofer et a appris que cette organisation n'a pas davantage fait de declaration a ce propos.
2. Des lors, les commentaires de la presse ne peuvent etre attribues qu'a une interpretation d'un fait connu. Comme l'a declare le Vice-president Etienne Davignon en salle de presse le 4 fevrier 1982 (voir BIO 52 suite 2) la Commission, en etablissant ses previsions globales de production, de consommation, d'importation et d'exportation des produits siderurgiques pour le 2eme trimestre de 1982, a tout normalement tenu compte NOTAMMENT de la reduction previsible de la demande d'acier sur le marche americain et de l'insecurite nee sur ce marche par les plaintes massives et injustifiees deposees par l'industrie americaine.

4. DISCOURS-PROGRAMME (P. van Enk)

Les documents repris ci-apres seront disponibles a l'occasion de la presentation du discours-programme par le President Thorn devant le Parlement europeen mardi le 16 fevrier a 10h a Strasbourg :

- le programme 1982 de la Commission
- le discours-programme du President dans toutes les langues
- le rapport general sur les activites des Communautés en 1981.

La note de synthese en vue du discours programme vous est parvenue aujourd'hui meme (BIO (82) 66 suite 1).

Les principaux extraits du discours du President Thorn vous seront envoyes des cet apres-midi par les soins de la DG X.

5. AIDES TEXTILES/FRANCE (P. van Enk)

En reponse a des questions, nous avons confirme que les autorites francaises ont informe la Commission qu'elles envisagent la prise en charge par l'Etat d'une fraction des cotisations de securite sociale de certaines entreprises industrielles des secteurs du textile et de l'habillement, comme l'un des elements d'un ensemble d'actions destinees a faciliter la modernisation de ces deux secteurs.

En transmettant ces informations, le gouvernement francais a precise que la definition du dispositif et des ses modalites d'application ne sont pas encore definitivement arretes et que les autorites francaises ne manqueront pas d'en informer la Commission au plus tot, des leur option.

6. SIDERURGIE CHARLERUI/LIEGE

Interroge a la suite des reactions de presse sur les suites de cette affaire, le Porte-parole a indique que MM. Eyskens et Davignon avaient actuellement des entretiens et qu'un commentaire serait fait en salle de presse a 15h30. Une bio separee permettra de faire le point de la situation.

MATERIEL DIFUSE

IP 52 - La Commission empeche des restrictions de concurrence sur le marche europeen du soufre brut.

Amities,
Manuel Santarelli. Comeur 15h.30 /////
